



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

réforme de l'assurance chômage

Question au Gouvernement n° 2368

Texte de la question

RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE

M. le président. La parole est à M. Alain David.

M. Alain David. Madame la ministre du travail, cessez de faire les poches aux chômeurs ! (*Exclamations sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. Boris Vallaud. Eh oui !

M. Alain David. Votre réforme de l'assurance chômage est entrée en vigueur vendredi. Elle touchera encore plus durement nos concitoyens les plus modestes à partir du 1er avril prochain. Sur plus de 2,6 millions de chômeurs indemnisés, près de 1,3 million perdront des droits, et verront leur pouvoir d'achat amputé.

M. David Habib. Eh oui !

M. Alain David. En Gironde, par exemple, sur les 75 000 demandeurs d'emplois indemnisés, près de 40 000 seront demain encore plus fragilisés par votre décision dévastatrice. Dans le département proche du Tarn-et-Garonne, cher à la présidente de mon groupe, Valérie Rabault, où les rues à traverser pour trouver un emploi sont encore plus rares, 7 000 demandeurs d'emploi seront frappés.

Chacun conviendra aisément que ce n'est pas en tapant sur les chômeurs, déjà précarisés, que l'on gagnera la bataille contre le chômage. Les problèmes sociaux et la colère vont encore augmenter, malheureusement. Pourtant, il y a un an, à la même époque de l'année, je vous alertais déjà sur les difficultés croissantes de nombre de nos concitoyens, mais votre surdité à la détresse des plus modestes allait entraîner de longues semaines de manifestations et d'agitation sociale.

Votre mépris est tel que vous prenez la décision concomitante et choquante de supprimer l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Ce n'est pas en cassant le thermomètre que vous éteindrez la colère légitime de nombreux Français, que votre politique aussi injuste qu'inefficace choque !

M. André Chassaigne. Exactement !

M. Alain David. Madame la ministre, quelles mesures le Gouvernement entend-il prendre afin d'éviter de créer de nouveaux pauvres et de nouveaux bénéficiaires du RSA parmi les personnes qui enchaînent les missions de courte durée, les saisonniers, les jeunes qui entrent péniblement sur le marché de l'emploi, ceux qui ont recours au cumul emploi-chômage, ...

M. le président. Merci, cher collègue. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SOC.)*

La parole est à Mme la ministre du travail.

Mme Muriel Pénicaud, ministre du travail. Monsieur le député, nous avons un combat commun et un désaccord profond. Le combat commun, c'est la lutte contre la pauvreté et la précarité. *(Exclamations et rires sur les bancs du groupe GDR.– Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. Stéphane Peu. Il vaut mieux entendre ça que d'être sourd !

M. Fabien Roussel. La pauvreté et la précarité augmentent !

Mme Muriel Pénicaud, ministre . Notre conviction, c'est que c'est le travail qui permet de sortir de la pauvreté. La véritable trappe à pauvreté, et à pauvreté qui dure, c'est le chômage ! Notre priorité, depuis deux ans et demi, est donc de lutter contre le chômage.

Comment ? Par les ordonnances réformant le code du travail, qui ont rendu confiance aux PME, afin qu'elles créent des emplois à nouveau et cessent d'avoir peur d'embaucher. Par le renforcement de la formation professionnelle : l'année prochaine, 960 000 personnes, demandeurs d'emploi et jeunes, seront en formation – on n'en a jamais compté autant. Par le développement de l'apprentissage : dans votre département, monsieur le député, le nombre d'apprentis a augmenté de 15 % au premier semestre, grâce à notre réforme de l'apprentissage. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Nous œuvrons aussi pour l'insertion. Je vous invite à adopter demain le projet de budget de la mission « Travail et emploi », qui prévoit que 1 milliard d'euros seront consacrés à l'insertion par l'activité économique. On n'a jamais fait autant, dans notre pays ! *(Mêmes mouvements.)*

M. Sébastien Jumel. C'est le modèle anglais !

Mme Muriel Pénicaud, ministre . Nous croyons aux entreprises d'insertion, autrement dit à l'insertion par l'activité économique, aux entreprises adaptées, aux territoires zéro chômeur de longue durée, à toutes les innovations qui offrent un tremplin vers l'emploi. C'est tout cela qui, avec la réforme de l'assurance chômage, aidera à combattre le chômage.

Vous avez dit des choses qui sont fausses, monsieur le député. Je vous invite à étudier cette réforme dans le détail et à ne pas vous arrêter aux slogans, car je sais que vous êtes habituellement attentif aux détails.

Pourquoi ce que vous dites est faux ? D'abord, parce que les seuls chômeurs dont l'indemnité sera provisoirement réduite sont ceux qui, aujourd'hui, gagnent plus en étant au chômage qu'au travail, soit un chômeur sur cinq. *(Exclamations sur les bancs des groupes SOC et GDR.)*

M. André Chassaigne. Ça, c'est faux !

M. Stéphane Peu. Incroyable !

Mme Muriel Pénicaud, ministre. Tous les experts le confirment. Ce n'est pas de la faute des chômeurs, c'est à cause des règles qui ont été fixées dans le passé.

Deuxièmement, la nécessité d'avoir travaillé six mois marque simplement le retour à la normale, à avant la crise. Le Premier ministre l'a dit, notre régime est l'un des plus protecteurs, et nous voulons qu'il le soit.

Je veux saluer aussi le fait que 1 million de demandeurs d'emploi seront accompagnés comme jamais, en particulier les plus vulnérables. Nous ne laisserons personne au bord du chemin. *(Applaudissements sur*

plusieurs bancs du groupe LaREM.)

Données clés

Auteur : [M. Alain David](#)

Circonscription : Gironde (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2368

Rubrique : Chômage

Ministère interrogé : Travail

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 novembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 novembre 2019](#)